

## SOMMAIRE

**1**  
Nouvelle Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance  
*Prévenir la maltraitance : tout un défi !*

**4**  
Journée de la recherche  
*Le transfert des connaissances au CJQ-IU : une responsabilité partagée entre cliniciens et chercheurs*

**6**  
Entrevue  
*Isabelle F.-Dufour, chercheure... à propos des peines intermédiaires pour adultes et adolescents*

**7**  
Conférence grand public  
*Soutenir les jeunes victimes d'agression sexuelle*

**8**  
Projet étudiant  
*Protéger les enfants au Québec, en Belgique et au Burkina Faso*



Vol.9, n° 1  
Mai 2013

### *Nouvelle Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance Prévenir la maltraitance : tout un défi !*

**Annie Vaillancourt**  
Rédaction

Marie-Hélène Gagné, titulaire de la *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* inaugurée le 13 septembre dernier, à l'Université Laval, a beaucoup étudié les conséquences des abus physiques, des mauvais traitements psychologiques et de la négligence envers les enfants dans le cadre de ses travaux de recherche. Elle y a également été confrontée, dès son stage de maîtrise en psychologie au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, en 1990. « *Quand on est en contact avec cette souffrance, ça nous sensibilise. Il y en a beaucoup et les conséquences sont tellement graves pour ces jeunes sur les plans cognitifs, socioaffectifs et moteurs. Et pour la société en général : c'est un problème de santé publique aussi répandu et coûteux que les maladies cardiovasculaires et le diabète* ».



*Marie-Hélène Gagné, titulaire de la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance*

Trois millions et demi de dollars lui ont donc été accordés en subventions sur sept ans par le CRSH, les CJQ-IU et CJM-IU, l'ACJQ, le MSSS et l'Université Laval afin d'implanter et d'évaluer une stratégie de prévention de la maltraitance envers les enfants, en partenariat avec divers services gouvernementaux ou paragouvernementaux et organismes communautaires Famille. « *La programmation est centrée sur le soutien à la parentalité et le développement des compétences parentales* ». Deux chantiers locaux seront mis sur pied cette année, un à Québec et l'autre, à Montréal.

### PRÉVENIR LA MALTRAITANCE : TOUT UN DÉFI !

Chaque année, plus de 145 000 enfants canadiens de 0 à 17 ans sont victimes de maltraitance ou à risque élevé de l'être et suivis par les services de protection de la jeunesse. Au Québec, un parent sur six admet que son enfant a subi des punitions corporelles l'année précédente et un sur vingt dit qu'il a reçu plus qu'une simple « tape ». « *La grande prévalence de cette problématique et son impact sur le développement des enfants, le manque de stimulation et de soins* », voilà le premier constat critique ayant mené à la mise sur pied de cette Chaire.

« *C'est une problématique complexe et multidéterminée. Le fait qu'elle ait plusieurs causes complexifie la prévention* ». Mais, « *ce n'est pas la nature du risque qui a le plus d'importance, c'est le cumul de facteurs de risques* ». Lorsque les parents vivent des conflits importants ou présentent des problèmes de violence conjugale, sont aux prises avec un problème de santé mentale (ex. : dépression) et doivent composer avec une dépendance aux drogues ou à l'alcool, ils sont à haut risque de maltraitance. Des difficultés au sein du système familial, de l'environnement (ex. : conciliation travail-famille, politiques sociales) et leur jeune âge, peuvent également être sources de mauvais traitements. De même, « *la pauvreté est un stressor majeur qui érode les capacités parentales et a un impact considérable, notamment en matière de négligence* ».

Troisième principal constat : à ce jour, peu de programmes de prévention se sont avérés efficaces. Ce qu'on sait, par contre, c'est qu'on obtient de meilleurs résultats lorsqu'on mise sur les compétences parentales.

Enfin, « *on a observé un essoufflement du discours préventif* » ces dernières années au Québec, alors que les taux de signalements ont augmenté. Selon l'Institut de la statistique du Québec (2012), il y aurait moins de manifestations de violence physique envers les enfants qu'auparavant, mais plus de violence psychologique. « *On parle d'un alourdissement des problématiques qui se présente fréquemment sous la forme de troubles psychoaffectifs* ». « *Il faut ramener le discours préventif* ».

### PROGRAMMATION

La programmation de cette *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* s'articule autour de deux principaux axes : 1) la mobilisation, les échanges et arrimages (implantation du programme Triple P) et 2) l'analyse, le suivi et l'évaluation (du programme).

### IMPLANTER LE PROGRAMME TRIPLE P DANS LES MILIEUX

Puisqu'ils sont en première ligne, « *les CSSS seront des partenaires clés* ». Ils identifieront les familles à risque (enfants de 0 à 12 ans) et leurs besoins. Ils contribueront également par le fait même à l'implantation du programme Triple P dans les organismes communautaires, les centres de la petite enfance et les écoles. « *Principalement dans les milieux défavorisés, là où les besoins sont plus criants* ».

Le programme Triple P (*Positive Parenting Program*) a une structure en gradins comportant cinq niveaux d'intervention : 1) la population générale (campagne de marketing), 2) l'ensemble des parents à la recherche d'information et de conseils sur leur rôle parental (ex. : séminaires expliquant comment encadrer son enfant, rencontres ponctuelles), 3) les parents confrontés à certains défis dans leur relation parent-enfant (intervention de première ligne comprenant trois ou

**« On parle d'un alourdissement des problématiques qui se présente fréquemment sous la forme de troubles psychoaffectifs »**

quatre rencontres), 4) les parents à risque (ex. : intervention de groupe visant le développement des habiletés parentales) et 5) les parents à haut risque (ex. : les parents d'enfants signalés en protection de la jeunesse pour risque sérieux d'abus ou de négligence) à qui l'on offrira un enrichissement de l'intervention de groupe.

Pour l'instant, « *nous en sommes à la phase de mobilisation des différents acteurs* ». « *On a, entre autres, mis en place un groupe de travail afin de réaliser une campagne de marketing social visant à modifier les comportements des parents, à leur vendre des comportements positifs, afin de promouvoir le bon développement des enfants* ». Le transfert des connaissances produites dans le cadre de cette Chaire se fera également par l'entremise du Réseau universitaire intégré jeunesse (RUIJ) et des différents partenaires.

Le programme Triple P mise sur une stratégie de groupe d'acquisition active de nouvelles compétences comprenant de courtes présentations, des discussions de groupe, du soutien, des démonstrations sur DVD de compétences parentales clés, des jeux de rôles et des démonstrations par les pairs. Les quatre principaux apprentissages visés : 1) développer des relations positives avec les enfants, 2) encourager les comportements appropriés, 3) enseigner de nouvelles habiletés et de nouveaux comportements et 4) gérer les comportements inappropriés.

## ..ET L'ÉVALUER!

Dans un deuxième temps, l'implantation de cette intervention et ses effets sur la population seront évalués. Les chercheurs examineront, entre autres, si « on note une réduction des comportements maltraitants et quels sont les impacts de cette intervention sur les parents qui reçoivent des services ».

Une somme de 360 000 \$ sera également partagée sous forme de bourses à des étudiants de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle et à des stagiaires postdoctoraux désireux de contribuer à l'avancement de la science dans le domaine de la maltraitance.

## SUGGESTION DE LECTURE

« Les enfants maltraités : de l'affliction à l'espoir », un ouvrage réalisé par la titulaire de la Chaire et ses collaborateurs

destiné aux praticiens de divers milieux (santé, socio-judiciaire, éducation, etc.), en exercice ou en devenir, qui sont appelés à travailler auprès d'enfants et de parents susceptibles de se retrouver pris au piège de la maltraitance. Ce volume est en vente aux Presses de l'Université Laval :

<http://www.pulaval.com/catalogue/les-enfants-maltraites-affliction-espoir-pistes-9754.html>. ■



### AU LANCEMENT...

PHOTO - ANNIE-VAILLANCOURT

Jacques Laforest, directeur général du CJQ-IU

« Prévenir a toujours mieux valu que guérir. Nous sommes persuadés qu'en créant une synergie entre les diverses instances qui gravitent autour des enfants et des familles, nous parviendrons à resserrer les mailles d'un filet de sécurité pour chaque jeune », a souligné Jacques Laforest, directeur général du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire et principal instigateur de cette Chaire avec la titulaire de la Chaire et Jean-Marc Potvin, directeur général du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, au moment du lancement. « Je salue l'engagement visionnaire des directeurs généraux des CJ, ils ont compris que prévenir est sans doute la meilleure façon de protéger les enfants, c'est audacieux », souligne de son côté la chercheuse.

## Prochaines formations en recherche

La Direction scientifique du CJQ-IU offre des formations (gratuites) aux étudiants et aux professionnels afin de soutenir le développement des connaissances. Voici les thèmes et l'horaire des prochaines formations :

### 1 – Initiation aux statistiques de base appliquées aux sciences sociales (niveau 1)

**Date :** 13 juin 2013, de 13 h 30 à 16 h 30

**Formateur:** Denis Lacerte, agent de planification, de programmation et de recherche au CJQ-IU

### 2 – Initiation au logiciel SPSS (niveau 2)

**Date :** 26 septembre 2013, de 13 h 30 à 16 h 30

**Formateur:** Denis Lacerte, agent de planification, de programmation et de recherche au CJQ-IU

### 3 – Initiation aux statistiques de base appliquées aux sciences sociales (niveau 2)

**Date :** 17 octobre 2013, de 13 h 30 à 16 h 30

**Formateur:** Denis Lacerte, agent de planification, de programmation et de recherche au CJQ-IU

### 4 – Les étapes d'une recension des écrits

**Date :** 5 décembre 2013, de 13 h 30 à 16 h 30

**Formatrices :** Ève-Line Bussièrès, chercheuse au CJQ-IU et Patricia Bouchard, agente de planification, de programmation et de recherche

Inscrivez-vous sans tarder : [julietremblay.cj03@ssss.gouv.qc.ca](mailto:julietremblay.cj03@ssss.gouv.qc.ca)

# 11<sup>e</sup> Journée annuelle de la recherche du CJQ-IU

*Le transfert des connaissances au CJQ-IU : une responsabilité partagée entre cliniciens et chercheurs*

## Programme de la journée

**Accueil :** 8 h à 8 h 30

**Mots des directeurs :** 8 h 30 à 9 h

**Conférence d'ouverture :** 9 h à 10 h 30

Par François Chagnon, directeur de la Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté et Maude Julien, directrice générale du Centre de pédiatrie sociale de Lévis

**Pause :** 10 h 30 à 11 h

**Ateliers :** 11 h à 12 h

(1. Indicateurs de suivi clinique : Tonino Esposito. 2. PEP : Mélanie Pagé et Patricia Bouchard. 3. SO-CEN : Marie-Andrée Poirier et Isabelle Beaumier. 4. Typologie des familles : Daniel Turcotte et Marie-Christine Saint-Jacques. 5. Histoire de vie : Corine Chaput)

**Dîner :** 12 h à 13 h 30

**Ateliers :** 13h30 à 14h30

(1. Violence conjugale : Geneviève Lessard, Marie-Ève Drouin et Lorraine Juneau. 2. Transfert des connaissances : Doris Châteauneuf et Priscilla Labelle. 3. Projet France-Québec : Patrice Leguy. 4. Projets de vie : Aude Villate)

**Pause :** 14 h 30 à 15 h

**Ateliers :** 15 h à 16 h

(1. Protocole : Robert Pauzé, Geneviève Dionne et Éric Saint-Jacques. 2. Problèmes de comportement : Danielle Nadeau et Isabelle Girard. 3. UETMISS : Ève-Line Bussièrès et Isabelle Beaumier. 4. Centre d'expertise : Geneviève Lamonde, Caroline Bélanger et Monique Weaner)

**Atelier interactif :** 13 h 30 à 16 h

**Vox pop et cocktail :** 16 h à 16 h 30

**Annie Vaillancourt**  
Rédaction

Le 30 avril dernier s'est tenue la 11<sup>e</sup> Journée annuelle de la recherche du CJQ-IU sur le thème « *Le transfert des connaissances au CJQ-IU : une responsabilité partagée entre cliniciens et chercheurs* ». En fin de journée, des jeunes ont participé à un atelier interactif sur le passage à la vie autonome. Première participation active de jeunes à la Journée annuelle de la recherche pour contribuer au développement des connaissances et à l'amélioration des pratiques. Des représentants de familles d'accueil et de programmes implantés actuellement ou sous peu au CJQ-IU (PQJ, Engagement Jeunesse, PCA, etc.), des chercheurs, des gestionnaires et des éducateurs étaient aussi présents à cet atelier interactif.



*François Chagnon, conférencier*

« *Il y a un écart important entre le développement des connaissances et leur utilisation* », a fait savoir en matinée François Chagnon, directeur de la Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté. Et ce, autant au sein des services médicaux que sociaux. Mais, comment améliorer ce transfert des connaissances pour qu'elles soient appliquées ? On mise désormais sur une « *collaboration intense entre chercheurs et praticiens, on favorise la coconstruction des connaissances* », dit-il. Les principaux défis relatifs au transfert des connaissances cliniques et de recherche dans les organisations : instaurer un système de transfert des connaissances bilatéral entre



*Rachel Lépine et Marie-Christine Fortin, au kiosque du Centre de recherche JEFAR*



## Suite de la page 4...

cliniciens et chercheurs, tenir compte des valeurs et des connaissances des uns et des autres dans le partage d'information, favoriser les interactions entre collègues, mobiliser les intervenants, faire connaître les effets du transfert des connaissances et valoir les responsabilités des organisations dans ce processus.



La salle Pierre-Corribeau ornée de parapluies, pour souligner la Semaine nationale de la santé mentale

Maude Julien, directrice générale du Centre de pédiatrie sociale de Lévis, a aussi fait connaître les différents services qu'ils offrent désormais aux jeunes et aux familles à risque ou en difficulté de la Rive-Sud de Québec. Une offre de service qui se développe à partir des besoins du « terrain » et fonctionne selon un modèle de circulation de l'information partant de la base. « On rencontre des enfants de sept ou huit ans qui n'ont jamais vu de médecins », souligne-t-elle. Ce Centre a pour objectif de favoriser le développement optimal de jeunes de 0 à 18 ans, de décoder leurs sources de

## « Il y a un écart important entre le développement des connaissances et leur utilisation »

stress toxiques pour tenter d'y remédier, d'offrir un accès rapide à un médecin, des services psychosociaux, des références vers les services en place (écoles, CSSS, CJ), des ateliers de stimulation, de l'aide aux devoirs, des ateliers de musique, de cuisine, de bricolage, des activités sportives, de l'aide alimentaire, le soutien de bénévoles à titre de grands amis pour réaliser les rêves de jeunes défavorisés ou isolés (ex. jouer au hockey), etc. « Trente pour cent de ces enfants ne recevaient pas de services ». Cet organisme sans but lucratif est donc une ressource importante pour les jeunes et les familles desservis par nos milieux. « C'est moins menaçant pour les parents, parce que nous ne sommes pas dans le système », fait valoir Maude Julien.

## DES FAMILLES À RISQUE

Dans la population générale, 10% des enfants de familles biparentales intactes éprouvent des problèmes d'adaptation, contre 25% des enfants de familles séparées et 30% des enfants de familles recomposées. « La majorité de ces jeunes vont bien », souligne donc Marie-Christine Saint-Jacques, directrice de l'ARUC sur les séparations et les recompositions familiales.

Cependant, les familles monoparentales menées par des femmes et les familles recomposées sont surreprésentées en protection de la jeunesse. Daniel Turcotte et Marie-Christine Saint-Jacques, chercheurs au CJQ-IU et membres du Centre de recherche JEFAR et de l'Alliance Recherche Université-Communautés (ARUC) sur les séparations et les recompositions familiales, ont analysé les résultats de l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI-2008). Selon leurs résultats, les enfants qui vivent

au sein de familles monoparentales dirigées par une femme sont plus susceptibles de faire l'objet d'un signalement pour motif de négligence. Cette situation pourrait être en lien avec la précarité économique de ces familles.



Daniel Turcotte et Marie-Christine Saint-Jacques, conférenciers

Par ailleurs, les enfants des familles monoparentales dirigées par un homme sont plus souvent signalés pour violence psychologique. Les problèmes détectés chez les enfants varient également selon la structure familiale. Règle générale, les intervenants détectent moins de problèmes chez les enfants provenant de familles biparentales intactes que chez les autres enfants. Toutefois, même si le profil des enfants varie selon la structure familiale, il faut être prudent dans l'interprétation des liens effectués entre la nature des mauvais traitements, les problèmes des enfants et la structure familiale.

Pour plus d'information, consultez cet article à paraître prochainement : Turcotte, D., Saint-Jacques, M.-C., Trocmé, N. (en cours). Family Structure and Child Maltreatment.

# Entrevue...À propos des peines intermédiaires pour adultes et adolescents

Isabelle F.-Dufour, nouvelle chercheuse au Centre de recherche JEFAR et au CJQ-IU

Isabelle F.-Dufour est nouvellement chercheuse au Centre de recherche JEFAR et au CJQ-IU. En décembre, elle a soutenu sa thèse sur la peine avec sursis, donnée aux criminels qui ont fait des délits suffisamment graves pour ne pas être en probation, mais pas assez pour se retrouver en prison. Ce qu'elle appelle la *peine de la dernière chance*. Elle enseigne en psychoéducation et commence un projet de recherche en centre jeunesse qui vise à évaluer l'ordonnance différée de placement et de surveillance, la peine intermédiaire pour adolescents.

## QU'EST-CE QUI T'INTÉRESSE PARTICULIÈREMENT ?

Mon champ d'études, c'est tout ce qui touche la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. Comment elles parviennent à reprendre des rôles sociaux valorisés et à abandonner la carrière de criminels [...] Mon intérêt pour ces personnes vient de mon adolescence. J'étais entourée de jeunes délinquants. J'avais la chance d'avoir un bon réseau, alors ça s'est mieux déroulé pour moi. Mais plus tard, quand certains d'entre eux se sont retrouvés en prison, je me suis dit que j'aurais peut-être pu faire quelque chose [...] Ce qui me frappe en entrevue, c'est combien il peut y avoir d'avantages à être délinquants : économiques, mais sociaux aussi. Tant qu'on ne leur offrira pas d'alternatives intéressantes, ce sera difficile pour eux de changer [...] Ce qu'ils veulent, c'est faire une différence dans la vie des gens. C'est important pour eux ce sentiment de rédemption : « *J'ai fait du mal, mais là je veux me racheter* ». Lorsque j'ai ajouté cette phrase à ma lettre de recrutement : **vous pouvez faire une différence dans la vie des autres** (en gras), j'ai eu un taux de réponse incroyable !

## POUR TA MAÎTRISE, TU AS EXAMINÉ 296 DOSSIERS DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Ça a été un cadeau du ciel pour moi cette opportunité. J'étais de retour aux études. J'avais deux enfants. Une bourse pour un an... et on l'a fait en un an ! J'ai réalisé ma collecte de données au Ministère de la Sécurité publique où l'on m'a donné accès aux dossiers. Je lisais ça comme des romans. J'étais fascinée [...] Renée Brassard, directrice du projet, et moi avions pour objectif d'identifier quelles mesures facilitent la réinsertion sociale et réduisent le risque de récidives. En somme, les hommes aux plus hauts taux de réinsertion sociale ont les plus bas taux de récidives.

## QUE DISENT-ILS DE LA PEINE AVEC SURSIS ?

Ils trouvent ça dur, plus que l'incarcération. En prison (provinciale), tu peux te monter ton réseau d'affaires (illégal). Tu rencontres des gens qui se spécialisent dans les mêmes délits que toi. Tu prends soin de toi, tu t'entraînes, tu joues aux cartes. Puis, les peines provinciales

sont généralement courtes (moins de deux ans). La première fois, tu fais le sixième de ta peine. Pour certains, c'est vécu comme une pause. Avec un sursis, tu n'as pas le droit de sortir de chez toi. En général, c'est un tiers, un tiers, un tiers. Par exemple, le premier mois en sursis 24 h sur 24, le deuxième : couvre-feu de 7 h le soir à 7 h le matin et le troisième : de 10 h le soir à 7 h le matin. Mais un de mes répondants a eu une peine de trois ans 24 h sur 24 ! Tu reçois des appels tous les jours et des visites d'agents de vérification toutes les semaines. Tu as seulement une heure par semaine pour faire tes courses. Un manquement et tu te présentes en Cour. C'est très harassant. Heureusement, les hommes y voient aussi des aspects positifs : ils se mettent à bricoler, à cuisiner, à aider les enfants à faire leurs devoirs. Mais ils trouvent ça long [...] Les hommes que j'ai rencontrés en entrevue ont été extrêmement généreux. Très émotifs. Ce qui les touche le plus, c'est lorsqu'ils parlent des personnes importantes dans leur processus de désistement : femme, enfants, parents, agents de probation ou intervenants. Ils sont très reconnaissants. Mais ce qui me surprend, c'est d'avoir à défendre l'importance de ces projets. Les gens pensent qu'il y a des choses plus importantes à financer. Qu'il n'y a rien à faire. J'espère que ces perceptions changeront.

## ET POUR TA THÈSE, TU AS RENCONTRÉ 29 HOMMES QUI SE SONT DÉSISTÉS DU CRIME

Oui. On a trouvé trois processus distincts. Les « repentants » qui commettent longtemps des délits sans se faire prendre. Pour eux, l'arrestation est un moment critique : tes ami(e)s ne te parlent plus, ta femme s'en va, tu perds ton emploi. Souvent, cet événement est assez souffrant pour mettre la personne en mouvement. À l'inverse, les « convertis » ont une longue fiche de route. Ils sont déjà allés en prison. Leur réseau le sait. Le même événement n'est pas vécu de la même façon. Souvent, ils ont perdu le « plaisir » de commettre des délits, mais ils ne savent pas quoi faire d'autres, alors ils continuent. Les convertis ne veulent pas d'aide, à l'exception des programmes d'employabilité ou d'études pour ne pas être obligés de demeurer à domicile. Et ils se font prendre à ce jeu-là : « *ma mère est tellement contente que je vienne ici !* » À la longue, ils finissent par abandonner le crime. Le troisième regroupe des personnes qui n'ont pas de réseau social : pas d'ami(e)s, pas de blonde, pas de travail. La criminalité se présente de façon accidentelle et prend souvent la forme d'un délit de nature sexuel. En cours de suivi, ce qu'ils désirent, c'est appartenir à un réseau. Ce sont ces liens qui les empêchent ensuite de récidiver. ■



Isabelle F.-Dufour, chercheuse

PHOTO : GRACIEUSE F.-DUFOUR

# Conférence grand public du CJQ – IU

## Soutenir les jeunes victimes d'agression sexuelle

**Annie Vaillancourt** *« Les agresseurs se donnent beaucoup de mal pour que les victimes pensent qu'elles ont eu du plaisir. Une agression sexuelle peut sembler physiquement agréable, mais elle ne l'est pas, surtout pas psychologiquement ni émotionnellement »*, a souligné Michel Dorais, professeur à l'École de service social et chercheur

au CJQ-IU, le 26 mars dernier au Musée de la civilisation, lors de la conférence grand public qu'il a donnée avec Jacinthe Bourret, spécialiste en activités cliniques au CJQ-IU. C'est, entre autres, pour cette raison que les victimes taisent trop souvent ces abus. Mais aussi parce qu'elles ont peur, parce qu'elles ont honte et, parce qu'elles aiment quand même parfois, malgré tout, cette personne qui les agresse. Qu'elles connaissent, en général, et veulent protéger de la police et des poursuites. Il est donc primordial de déculpabiliser les victimes : elles ne sont pas responsables de ces agressions, elles ne les ont pas cherchées et ce n'est pas parce qu'elles ont eu des réactions physiques (ex. érection) qu'elles ont aimé cela.

Selon la littérature, la première agression sexuelle se produit souvent lorsque l'enfant a entre cinq et 14 ans. Les victimes sont majoritairement des filles (de 75 % à 85 %). Mais, « *ça arrive aussi aux garçons* », rappelle Michel Dorais, soulignant au passage le titre de son dernier livre sur le sujet. Pour l'année 2011-2012, les centres jeunesse ont reçu 77 244 signalements, tous motifs confondus, et de ce nombre, 3,2 % ont été retenus pour abus sexuels et 2,6 % pour risques d'abus sexuels. Mais il ne s'agit probablement que de la pointe de l'iceberg ! Plusieurs victimes d'abus sexuels peuvent être suivies en CJ pour d'autres motifs de signalement. Selon une étude d'incidence, 43 % des victimes subissent ces agressions depuis plus de six mois. Et 31 % ont vécu une seule agression. Il s'agit généralement d'attouchements ou de caresses (65 %), de relations sexuelles complètes (14 %), de tentatives de relations sexuelles complètes (9 %) ou d'exhibitionnisme-voyeurisme (6 %).

### DIVERS PROFILS D'ABUSEURS ET DE VICTIMES

On rencontre plusieurs profils d'abuseurs et de victimes : de l'adolescent laissé à lui-même, agressé depuis des années par son voisin, à l'homme abusant de la fille de sa conjointe, qui refuse d'y croire. La jeune se retrouvant alors doublement victimisée.

Au Centre jeunesse, « *on vérifie si les parents protègent l'enfant. Si c'est intrafamilial, il faut s'assurer que l'autre parent*



Michel Dorais et Jacinthe Bourret, conférenciers

*protège l'enfant. Si ce n'est pas le cas, il arrive qu'on doive retirer l'enfant de sa famille [...] On a une entente multisectorielle avec les policiers et les procureurs, pour concerter notre intervention afin de protéger le jeune, mais aussi les autres autour (ex. à la garderie) [...] On réfère l'enfant à l'IVAC* », explique Jacinthe Bourret.

Les réactions des jeunes peuvent être très variables. Certains semblent plutôt bien se porter, tandis que d'autres sont complètement dysfonctionnels (ex. problèmes de comportement et discours très sexués, du style « *il y a du liquide blanc qui sort du pénis de papa* »). En protection de la jeunesse, les intervenants doivent être vigilants, à plusieurs égards. Mais, entre autres, parce que la version des jeunes peut sembler moins crédible lorsqu'ils consomment ou sont délinquants. Comportements résultant parfois justement des abus.

Les victimes peuvent développer diverses stratégies adaptatives, dont certaines plus ou moins inadéquates : **1) de la victime** (ils deviennent fatalistes : « *victime un jour, victime toujours* »), **2) du passeur** (ils banalisent l'abus, parfois même jusqu'à le reproduire), **3) du vengeur** (ils deviennent agressifs ou agresseurs), **4) du sauveur** (ils veulent sauver le monde, au risque de s'oublier eux-mêmes), **5) du téméraire** (ils flirtent avec le danger, quitte à revivre le traumatisme pour l'exorciser), et **6) du conformiste** (ils nient ce qui est arrivé et les séquelles).

### POUR VOIR AUTREMENT CES TRAUMATISMES

Comment intervenir auprès de ces victimes ? « *Il est important de miser sur leurs forces* », soutient Michel Dorais. Comment ont-elles survécu à ces abus ? « *C'est en identifiant ce potentiel qu'on pourra les aider à s'aider elles-mêmes* ». Il est aussi essentiel qu'elles comprennent bien ce qui s'est passé. Parce que « *c'est le sens qu'elles ont donné à ce qui leur est arrivé et à leurs réactions, conscientes ou non, qui importe. Le moyen le plus efficace dont nous disposons est de leur faire voir ces traumatismes sous un jour nouveau (ce qui ne signifie en aucun cas faire du déni!)* » Il faut donc faire beaucoup de recadrage, sécuriser le jeune, encourager son *empowerment* et sa résilience. Parce qu'« *avoir été victime d'agression sexuelle ne constitue pas une identité ni une fatalité* ». « *Aider les victimes, c'est d'abord les écouter, apprendre de leur histoire de vie, miser sur leur imagination et leur créativité, puis les aider à ouvrir des portes qu'elles croyaient à jamais fermées* », conclut Michel Dorais. ■

## Projet étudiant

### Protéger les enfants au Québec, en Belgique et au Burkina Faso

**Annie Vaillancourt**

Rédaction

C'est le cas de le dire, entre vivre son enfance au Québec, en Belgique ou au Burkina Faso, il y a un monde. Pourtant, la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989 et ratifiée par tous les pays de la planète sauf la Somalie et les États-Unis, ne tient pas vraiment compte de ces distinctions. Comment ces États interviennent pour protéger les enfants ? Respectent-ils cette Convention qui a été signée dans l'intérêt des enfants ? Quel est-il cet intérêt au juste, d'un pays à l'autre ? Dans quelle mesure les familles laissent-elles les États intervenir ? Ce sont les principaux enjeux que soulève Joséphine Wouango dans le cadre de son post doctorat dirigé par Daniel Turcotte.

Joséphine Wouango a passé son enfance au Burkina Faso où 53 % des Burkinabè ont moins de 18 ans et plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté absolue. Or, la Convention internationale des droits de l'enfant n'a pas prévu de ressources supplémentaires pour eux. Les agents de l'État préfèrent donc souvent fermer les yeux sur des situations jugées inacceptables ici, qui sont légion là-bas.

#### LE TRAVAIL DES ENFANTS

Dans le cadre de sa thèse, Joséphine Wouango a étudié les politiques de lutte contre le travail des enfants. « *J'ai suivi des inspecteurs du travail au Burkina Faso. J'ai fait une analyse des projets des ONG disant que les inspecteurs n'appliquaient pas la Loi. Par ex. dans les mines, les inspecteurs devraient dire aux parents : demain vous n'amenez pas vos enfants ici (les conditions de travail y sont très difficiles). Mais ils ne le font pas. Ils n'ont pas de solutions pour les parents, alors ils préfèrent ne pas aller voir. S'ils y vont, ils ne font que constater. Ils n'ont pas les moyens d'aider les familles. L'enfant travaille pour manger...* »

Lorsqu'il est question de survie, les règles ne sont donc plus les mêmes. Au Burkina Faso, de nombreux enfants de 12 ans se considèrent comme des adultes parce qu'ils travaillent pour subvenir aux besoins de leur famille. Il y a également des différences culturelles considérables d'un peuple à l'autre. « *Chez les Mossi, laisser l'enfant sentir la souffrance fait partie de l'éducation. On dit que c'est comme ça que l'enfant se forge une résistance pour faire face à la vie. Pour les Mossi, il s'agit d'éducation à l'autonomie. On introduit les enfants dans le*

*monde des adultes avec des tâches adaptées à leurs capacités. On lutte contre le travail des enfants, mais on ne distingue pas ce qui est tolérable de ce qui ne l'est pas* ». Puis, « *si une petite fille marche cinq kilomètres par jour pour aller chercher de l'eau et qu'on n'installe pas de forage, elle continuera* ».



Joséphine Wouango, étudiante

#### AIDER LES FAMILLES

Au Burkina Faso, les ressources humaines et financières manquent pour protéger et éduquer la population. Les soins de santé sont coûteux. « *Si on veut que la situation de l'enfant s'améliore, il faut que le contexte dans lequel il vit change* ». Au Québec, « *vous êtes en avance, vous travaillez avec les familles pour remédier aux problèmes. Par exemple, s'il y a eu négligence, vous reconnaissez aux parents des compétences et essayez de les aider pour que ça ne se reproduise plus* ». En Belgique, l'État semble plus contrôlant. « *Il met une pression sur les familles pour qu'elles se responsabilisent, mais l'aide reste insuffisante* ». Au Burkina Faso, les parents comptent beaucoup sur la solidarité familiale et ce sont souvent les associations et les ONG qui jouent le rôle de l'État. Joséphine Wouango a travaillé au sein de ces organisations pour mettre sur pied une école et donner des soins aux enfants. « *Ma conviction, c'est que l'éducation est la clé pour favoriser le développement d'un pays* ».

#### DEUX ARTICLES À PARAÎTRE

Joséphine Wouango publiera deux articles, en collaboration avec Daniel Turcotte : « *Regards croisés sur la protection de l'enfance en Belgique, au Burkina Faso et au Québec* » et un autre sur la LPJ. « *Il faut s'ajuster à des situations complexes et tenir compte de la Loi. Mais jusqu'où on va ? On applique tout à la lettre ? C'est le principal enjeu qui ressort de ce voyage entre le Burkina Faso, la Belgique et le Québec* ».

Joséphine Wouango aspire à retourner enseigner en sociologie à l'Université de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. « *Redonner ce que j'ai reçu, parce qu'il y a un manque important de professeurs là-bas... Mais j'aime beaucoup le Québec !* » ■

Rédaction et réalisation: Annie Vaillancourt

Commentaires et suggestions : AnnieVaillancourt.cj03@sss.gouv.qc.ca

Adresses du Tandem :

Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, Direction scientifique  
2915, avenue du Bourg-Royal – 3<sup>e</sup> étage – Québec (Québec) G1C 3S2  
<http://www.centrejeunessedequebec.qc.ca/>

Montage: Annie Vaillancourt

Graphisme : Étienne Dionne (en-tête) et Direction des communications (CJQ-IU)

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque  
Local 2458 – Pavillon Charles De Koninck  
1030, avenue des Sciences humaines, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6  
<http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar>